

# Argenton-sur-Creuse

## *d'une rive à l'autre*



### > Une ville écologique

Se déplacer, bouger, sortir : la mobilité, une politique publique transversale, au cœur de nos vies quotidiennes

### > Communauté de communes

Construire le droit à la santé

### > Une ville où il fait bon vivre

L'usine de traitement de la Grave : une technologie complexe au service de la qualité de l'eau



Usine d'eau potable de la Grave (vue 3D)

### > Une ville solidaire

Le Centre de vaccination anti-covid d'Argenton

### > Une ville entreprenante

Un programme ambitieux d'investissements

### > Une ville citoyenne

Le temps des brigades au Collège Rollinat



## Mairie

Adresse : 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; le samedi, de 8h30 à 12h.

Tél. 02.54.24.12.50 - Mail : [contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr](mailto:contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr)

Site : [www.mairieargentonsurcreuse.com](http://www.mairieargentonsurcreuse.com)

## Conseils municipaux

Vendredi 18 juin à 18h (salle du conseil communautaire). Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet ([www.mairieargentonsurcreuse.com](http://www.mairieargentonsurcreuse.com)).

## Conseils communautaires

Jeudis 24 juin et 23 septembre à 18h.

## Bureau d'information touristique

Adresse : 13, place de la République.

Horaires :

- Juin et septembre : du mardi au samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

- Juillet et août : du lundi au samedi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h

Le dimanche : de 9h à 12h30

Tél. 02.54.24.05.30 - Site : <https://lavalleedelacreuse.fr/tourisme/>

## Police municipale

Adresse : 5, avenue Rollinat (derrière le bureau d'information touristique).

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 ; le samedi : de 8h30 à 9h30.

Tél : 02.54.01.00.93 - Mail : [police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr](mailto:police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr).

## Syndicat des Eaux de la Grave

Adresse : mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69 rue Auclerc-Descottes

Horaires : lundi et mardi de 8h30 à 12h00 - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

Tél : 02.54.01.41.78 - Mail : [secretariat@eauxdelagrave.fr](mailto:secretariat@eauxdelagrave.fr)

## Vacances scolaires d'été

Fin des cours : mardi 6 juillet 2021 (après la classe)

Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021.

## Accueils de loisirs

Accueil de loisirs d'Argenton :

• BAZ'A mômes (6-12 ans), du 7 au 30 juillet, de 13h30 à 17h30, dans les locaux de l'école élémentaire Paul Bert

• BAZ'Ados (12-17 ans), du 12 au 23 juillet, de 9h à 17h, dans les locaux du complexe sportif Lothaire Kubel

Inscriptions sur le Portail Familles ([www.argenton-sur-creuse.portail-familles.net](http://www.argenton-sur-creuse.portail-familles.net)) jusqu'au 25/06/2021 (sous réserve des places disponibles)- Renseignements au 02.54.24.65.42 et sur le site internet de la mairie

Accueil de loisirs du Cercle Laïque Culturel (Le Pêchereau) :

Du 8 au 31 juillet (inscriptions les 18 et 21 juin de 17h à 19h30, salle Charles Brillaud, à côté du Musée de la Chemiserie).

## Ecole de musique et de danse Rose Féart (29, rue Victor Hugo)

Activités proposées : initiation musicale à partir de 4 ans, large choix de pratiques instrumentales, pratiques collectives (orchestre, atelier jazz, musiques actuelles, jazz et improvisation, ensemble trad), ensembles vocaux (adultes et enfants), cours de danse classique et modern jazz (enfants et adolescents).

Agenda :

Inscriptions à partir du 23 août - Rentrée le lundi 13 septembre

Tél : 02.54.01.11.57

Mail : [eimd@cc-valleedelacreuse.fr](mailto:eimd@cc-valleedelacreuse.fr)

## Cérémonie patriotique

Vendredi 18 juin à 17h (Square Charles de Gaulle) : La journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

## Collecte de sang à Argenton

Jeudi 1<sup>er</sup> juillet de 15h à 19h salle de réunion du complexe sportif Lothaire Kubel.

## VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Allo enfance en danger          | 119 (n° vert)   |
| Femmes Info Service             | 3919  |
| Accueil et écoute 36            | 06.71.40.26.51 Du lundi au vendredi 9h à 12h  |
| CIDFF36                         | 02.54.34.48.71 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h                         |
| France victimes 36              | 02.54.07.33.72 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h                             |
| Planning familial 36            | 02.54.61.07.08 / 07.81.48.30.56 Lundi de 11h à 17h mardi de 9h à 16h - mercredi de 9h à 17h |
| Viols-Viols femmes informations | 0 800 05 95 95 (n°vert)   |

## Ramassage des ordures ménagères

Ramassages annulés : jeudi 15 juillet pour le secteur Argenton-Ville.

## Avis aux propriétaires (négligents) de chiens

Le bulletin municipal a été l'occasion de rappeler à plusieurs reprises l'obligation faite aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal sur l'espace public. Des sacs sont disponibles à l'accueil de la mairie, au bureau d'informations touristiques et dans 3 distributeurs (parc Scévole, promenade du Rabois et rue Claude Bernard. Une canisette est installée dans le parc situé dans le prolongement du parking Saint Etienne (face au carrefour route de Châteauroux). L'amende encourue pour non-respect de ramassage s'élève à 68 €. Au-delà de ces divers rappels, il est précisé aux propriétaires de chiens, résolument irrespectueux de ces consignes, que les déjections non ramassées le sont par les agents municipaux ou peuvent être projetées sur leurs habits ou matériels lors de l'entretien des pelouses notamment. Un peu de respect AUSSI pour les agents de la ville est attendu de leur part.

## Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que pendant les périodes suivantes :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Texte : arrêté préfectoral N° 2001-E-1962 du 13 juillet 2001

## Les créations et transferts de commerces et entreprises à Argenton de janvier à mai 2021

### CRÉATIONS

M COEUR - cigarettes électroniques et cadeaux - 2 rue Grande

LEAF & Co - Brocante et décoration - 4 rue de la Gare

### RÉOUVERTURE

L'AGORA (en remplacement de l'établissement LE POURQUOI PAS) - café, bar, brasserie - 1 avenue Rollinat.

## État-civil

### NAISSANCES du 01/01/2021 au 30/04/2021

Le 21/01/2021 : Paolo LOUREIRO ; Le 08/03/2021 : Gabriel VIGNAULT ; Le 14/03/2021 : Leïla FOUCRON ; Le 18/04/2021 : Axel LUZUY.

### DÉCÈS du 01/01/2021 au 30/04/2021

Le 04/01/2021 : Maurice BONNET, 75 ans ; Pierre CHAVEGRAND, 88 ans ; Le 05/01/2021 : André FAVROT, 86 ans ; Le 21/01/2021 : Maryvone LESAGE, veuve GOÛT, 83 ans ; Le 29/01/2021 : Gérard THAVENET, 73 ans ; Le 30/01/2021 : Noëlle GIBERT, 67 ans ; Le 04/02/2021 : Madeleine BIDAULT, veuve CHAVEGRAND, 94 ans ; Le 07/02/2021 : Marie-Pascale MAGNÉ, épouse WEISS, 55 ans ; Le 12/02/2021 : Robert LEMERLE, 73 ans ; Le 21/02/2021 : Renée POUGET, veuve GRIVÉ, 97 ans ; Le 01/03/2021 : Jean BALLEREAU, 85 ans ; Le 04/03/2021 : Henri PERRIN, 100 ans ; Le 09/03/2021 : Bernard GALVEN, 69 ans ; Le 17/03/2021 : André PASSAGEON, 83 ans ; Le 21/03/2021 : Michel RAVEAU, 67 ans ; Marie-Rose EUGÈNE, veuve QUENÉ, 91 ans ; Le 30/03/2021 : Marie MONTAUD, veuve ETÈVE, 104 ans ; Sylvie CURVIJA, 55 ans ; Le 03/04/2021 : Louise KLAUB, veuve DESLOGES, 88 ans ; Gilbert PATRAUD, 59 ans ; Le 05/04/2021 : Roberte PACAUD, veuve LECANTE, 88 ans ; Le 21/04/2021 : Emmanuel MURITH, 50 ans ; Le 30/04/2021 : Philippe MALLET, 68 ans.





## Sommaire

|  |     |
|--|-----|
| ■ infos pratiques .....  | 2   |
| état civil .....   | 2   |
| ■ éditorial .....  | 3   |
| ■ une ville écologique .....   | 4-5 |
| Se déplacer, bouger, sortir : la mobilité,<br>une politique publique transversale, au<br>cœur de nos vies quotidiennes |     |
| ■ brèves .....   | 4-5 |
| ■ communauté<br>de communes .....  | 6   |
| Construire le droit à la santé   |     |
| ■ expressions politiques .....   | 6   |
| ■ une ville où il fait bon vivre..   | 7   |
| L'usine de traitement de la Grave :<br>une technologie complexe<br>au service de la qualité de l'eau                   |     |
| ■ une ville solidaire .....  | 7   |
| Le Centre de vaccination COVID-19<br>d'Argenton  |     |
| ■ une ville citoyenne .....  | 8   |
| Le temps des brigades au Collège<br>Rollinat   |     |
| ■ Une ville entrepreneurte .....   | 8   |
| Un programme ambitieux<br>d'investissements  |     |

Bulletin municipal d'information  
d'Argenton-sur-Creuse  
Parution tous les 4 mois

Direction de la publication :  
Vincent Millan

Crédits photos :  
Droits réservés

Réalisation :

Imprimerie Le Trépan/Studio HachBé

Impression : Imprimerie Le Trépan  
36200 Argenton/Creuse

## > éditorial

*Chères Argentonnaises,  
chers Argentonnais,*

Difficile aujourd'hui encore de ne pas parler de la pandémie et de ses conséquences tant pour les entreprises ou les associations que pour tous les habitants. J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui ont perdu un proche ou qui souffrent ou ont souffert d'une forme grave de cette maladie.

A ce jour pourtant, nous espérons toutes et tous être à la fin de cette « drôle de période », ou tout au moins que les contraintes qui pèsent sur l'économie et notre quotidien soient beaucoup moins importantes. La commune d'Argenton et la communauté de communes « Vallée de la Creuse » ont joué pleinement leur rôle en venant en appui à notre centre de vaccination qui a été un des plus performants du département de l'Indre en nombre de doses administrées. Pour autant, rien n'est acquis, « restons vigilants et continuons de respecter les règles sanitaires en vigueur ».

Notre municipalité peut et doit maintenant se consacrer à la mise en œuvre des engagements que nous avons pris devant vous lors des élections de mars 2020.

Nous avons notamment exprimé notre souhait, parce que c'était aussi une forte attente d'un grand nombre de nos administré.es, d'avoir un projet d'aménagement urbain pour notre centre-ville organisant mieux le vivre ensemble entre piétons, cyclistes et automobilistes, et ainsi favorisant le respect mutuel.

Les enjeux environnementaux, même dans une zone rurale comme la nôtre, doivent nous inciter toutes et tous à utiliser les modes de déplacement « doux » - nous parlons aussi de mobilités actives - à chaque fois que cela est possible. Il faut donc faciliter et encourager ces derniers. Le dossier central de ce numéro est entièrement consacré à cet enjeu.

Pour lancer ce grand programme pluriannuel, nous profiterons de l'espace médiatique offert par la semaine européenne de la mobilité qui aura lieu du 15 au 22 septembre 2021. A cette occasion la ville d'Argenton sera, tout entière, dédiée à la promotion de la marche et de l'usage du vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non. Nous comptons sur la mobilisation de toutes et tous, entreprises, administrations, commerces, établissements scolaires, associations et bien sûr habitant.es d'Argenton et des environs pour que cet évènement serve à une réelle prise de conscience de la nécessité et de l'intérêt de changer nos modes de déplacement en ville.

Merci à vous. Je vous souhaite de passer un très bel été.

**Vincent Millan**  
Maire d'Argenton-sur-Creuse



### Cit'ergie, l'engagement dans la transition écologique

La commune d'Argenton-sur Creuse débute un programme de labellisation qui récompense les collectivités pour leur mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse. Ce label, Cit'ergie, est délivré par l'ADEME (Agence de la transition écologique). Il permet une cohérence d'ensemble des politiques menées localement et l'accélération de l'atteinte des objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre. Il apporte aussi une visibilité et une reconnaissance de la ville. Une visite annuelle aura lieu pour évaluer le niveau de labellisation.

Pour plus d'informations : <https://citergie.ademe.fr>



### La Navette étend son circuit

La navette étend son service à la commune de Saint-Marcel et se rend désormais jusqu'au supermarché de cette ville.

Ce transport collectif est gratuit. Il fonctionne toute l'année, sauf les jours fériés, du mardi au samedi matin. La navette est accessible à tous mais une priorité est donnée aux personnes présentant des difficultés de locomotion.

Une inscription est obligatoire à la mairie de son domicile pour bénéficier de ce service. Les personnes inscrites se verront délivrer une carte de transport qu'elles présenteront à la montée dans le véhicule.

Des fiches de trajets et d'inscription sont disponibles dans les mairies mais également sur le site internet de la commune d'Argenton sur Creuse ([www.mairieargentonsurcreuse.com](http://www.mairieargentonsurcreuse.com)) ou par téléphone au 02.54.24.12.50.



## Se déplacer, bouger, sortir :

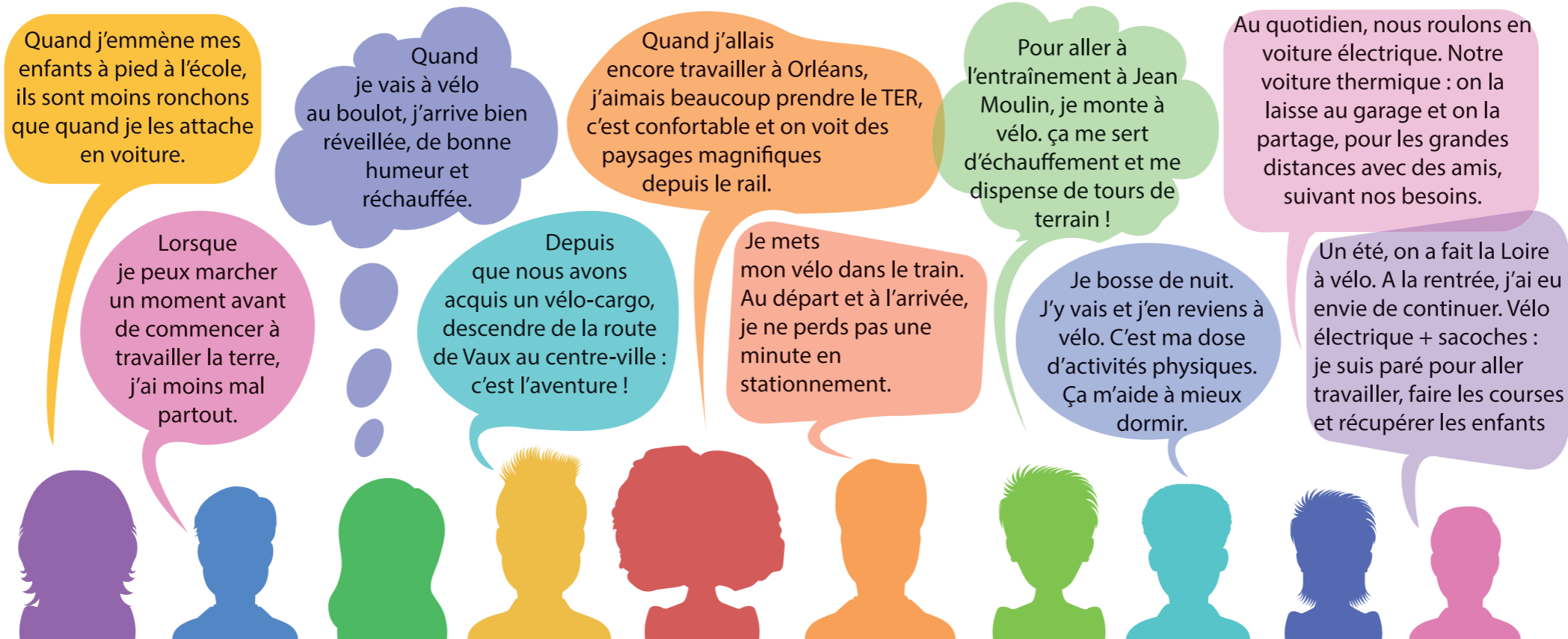
# la mobilité, une politique publique transversale, au cœur de nos vies quotidiennes

L'ambition d'une « ville écologique, solidaire, entreprenante, attractive, citoyenne, et où il fait bon vivre » se matérialise par des politiques publiques transversales. Nos déplacements quotidiens font partie de ces enjeux qui imposent de nouvelles collaborations entre les services municipaux. La création, depuis juin 2020, d'un poste de conseillère municipale déléguée aux mobi-

lités contribue à inclure systématiquement une réflexion sur la marche, le cyclisme, les transports individuels et collectifs et le stationnement dans les projets envisagés. Ces projets peuvent être infrastructurels comme ceux de la rue Gambetta, du centre technique et, bientôt, de la route des Narrons. Ces projets peuvent également être centrés sur les déplacements quotidiens

des agents municipaux (indemnité annuelle pour les trajets domicile-travail, remplacement des véhicules thermiques professionnels), des enfants (organisation du ramassage scolaire en car et étude des alternatives : pédibus, vélobus, etc.) et de celles et ceux qui peinent à accéder aux commerces et services (La navette). Ces projets peuvent aussi être plus globaux et

inclure une dimension-mobilité dans un objectif plus large à l'instar de l'engagement dans la transition écologique (label Cit'Ergie), de la revitalisation de notre cœur de ville (Petites villes de demain) ou encore de la création d'emplois locaux pour ceux qui en sont privés (Territoires zéro chômeur de longue durée).



Inspirez ... Expirez ... Bougez !

## Un nouveau plan de circulation et de stationnement pour une ville qui respire

La municipalité travaille à l'élaboration d'un nouveau plan de circulation et de stationnement. L'objectif est de rééquilibrer le partage de l'espace public. Sans supprimer les déplacements motorisés, il s'agit d'accorder un peu plus de confort et de sécurité à ceux qui ne le sont pas. Diverses modifications, du sens de circulation notamment, sont étudiées de manière à inciter à l'utilisation des parkings et de la marche en centre-ville. La plus grande attention est accordée à conserver le plus possible de fluidité du trafic, en particulier autour de la place de la République. Dans



une commune comme la nôtre, traversée par trois lignes de vie : la rivière Creuse, la voie de chemin de fer et l'autoroute, le défi est grand. Mais l'enjeu est encore plus grand : celui de continuer à se déplacer, tous et toutes, avec plaisir, au travers d'une ville qui respire !

Semaine Européenne de la Mobilité – 16 au 22 septembre 2021

## Sept jours pour zoomer sur nos déplacements quotidiens

Hors confinement, chaque jour, nous accumulons une quantité de déplacements pour travailler ou faire des achats, pour aller rendre visite ou se promener. Sans trop y penser, nous reprenons les mêmes itinéraires, suivons souvent les mêmes habitudes. La rentrée 2021-2022, qu'on espère normale, peut être une occasion de questionner nos routines. Du 16 au 22 septembre 2021, la ville d'Argenton-sur-Creuse s'est inscrite comme collectivité participante à la Semaine Européenne de la Mobilité. Cette semaine de sensibilisation s'organise autour de la journée mondiale sans voiture et de la journée nationale de la qualité de

l'air. Durant sept jours seront proposées des animations et une sensibilisation aux modalités de déplacement sur la thématique de l'année : « Santé & Sécurité ». Le point d'orgue de ces festivités sera le dimanche 19 septembre où toute la vieille ville sera exceptionnellement mise à disposition des marcheurs et des cyclistes. Cette manifestation inclut le lancement d'une action pérenne. A Argenton, ce sera la communication publique du nouveau plan de circulation et de stationnement qui sera mis en œuvre dans les semaines suivantes.



### Féminiser les noms des rues ?

Comme dans bien des villes en France, nous constatons le déséquilibre flagrant des noms de nos rues en termes de mixité ! Pour une cinquantaine de rues argentonaises portant un nom de personnalité, quatre femmes seulement ! George Sand bien sûr, Louise Michel, Sainte Catherine et Notre Dame... Bien peu de modèles identifiants pour nos filles dans l'espace public... Et bien peu d'occasions pour nos fils de considérer qu'on peut être femme et méritante. Si la municipalité a la volonté de donner des noms de femmes dès que ce sera possible, il faudrait des siècles encore pour parvenir à une parité... Une réflexion est donc engagée : quelques rues pourraient-elles être rebaptisées, afin de permettre à Simone Veil, Gisèle Halimi, Germaine Rouillard, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, etc., d'être honorées comme elles le méritent ?

## des rues au féminin

### Des travaux pour sécuriser la rue Victor Hugo

Le 2 juin ont débuté des travaux destinés à améliorer la sécurité des piétons, entre la rue Raspail et le Chemin des Champs de la Bonne Dame. Ces travaux de réfection des trottoirs et de l'enrobé permettront d'améliorer la matérialisation des places pour éviter le stationnement anarchique, de renforcer l'accessibilité et la sécurité sur les trottoirs et la traversée de la chaussée.

Une 1ère phase, de l'Ecole de musique à la rue des Rochers Saint-Jean, se déroulera jusqu'à fin juillet. Une 2nde phase, de la rue des Rochers Saint-Jean au chemin des Champs de la Bonne Dame, débutera en septembre. Les travaux de réfection des trottoirs sont réalisés par les services techniques de la ville d'Argenton et ceux de réfection de la chaussée par le Conseil Départemental.

## Construire le droit à la santé

A l'initiative de la Communauté de communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse, un diagnostic est en cours pour mieux comprendre les enjeux pour notre territoire concernant l'accès de toute la population à un médecin généraliste et plus généralement aux professionnels de santé.

Pour Vincent Millan, maire d'Argenton et président de la communauté de communes, « pas question d'accepter les risques d'une désertification médicale. Tant du point de vue des habitants que de l'attractivité du territoire, c'est un défi d'avenir ».

Concernant le bassin de vie d'Eguzon, le projet en cours de rénovation d'anciens logements du foyer-résidence va permettre d'accueillir une équipe pluridisciplinaire de santé avec des professionnels libéraux et un Centre régional de santé par le recrutement de plusieurs médecins salariés. Les travaux d'aménagement sont quasi terminés.

Pour le bassin de vie d'Argenton, il s'agit de conforter la Maison de Santé Pluridisciplinaire avec un objectif minimal de huit médecins libéraux. Afin de se donner toutes les chances de permettre l'accès de toute la popu-



Futurs Maison de santé et Centre Régional de Santé d'Eguzon.

lation à un médecin traitant, le diagnostic pourra valider le principe d'un Centre de Santé.

Jean-Luc Labbé, adjoint au maire, confirme : « notre pays ne forme pas assez de médecins et parmi les jeunes professionnels qui finissent leurs études près de la moitié souhaite travailler dans une structure de service public ».

Au-delà des seuls médecins généralistes, nous devons aussi identifier les priorités concernant l'ensemble des professionnels de santé tels que les dentistes, les kinésithérapeutes, etc.

L'ensemble de ce travail sera conduit en concertation avec tous les acteurs de la santé, l'Agence Régionale de Santé et la Sécurité Sociale. Les habitants, premiers concernés, seront aussi appelés à donner leur avis sur les priorités.

## > expressions politiques

### Majorité municipale

Les 20 et 27 juin prochain, se tiendront les élections départementales et régionales.

Les Régions et les Départements sont des collectivités qui peuvent décider de porter des politiques de développement et d'animation des territoires importantes en complément ou en soutien des communes et des communautés de communes. Nombre d'investissements en milieu rural, notamment, ne pourraient se faire sans leur soutien financier.

Il est primordial que chaque électrice et chaque électeur s'intéresse à ce scrutin et s'organise pour voter. C'est notre devoir de citoyen.

Toutes les municipalités, Argenton-sur-Creuse compris, sauront appliquer l'ensemble des consignes sanitaires pour la tenue des bureaux de vote. Les règles sont strictes et tout est prévu pour qu'aucune contamination ne puisse se produire. Pour autant, si certaines ou certains ne souhaitent pas se déplacer, les démarches pour voter par procuration ont été de nouveau simplifiées avec notamment une pré déclaration possible via internet.

C'est pourquoi nous invitons chacune et chacun à ne pas oublier de voter deux fois les 20 et 27 juin 2021, une fois pour renouveler l'assemblée du Conseil Départemental et une autre fois pour renouveler celle du Conseil Régional.

Venez ou donnez procuration mais votez !

### Opposition municipale

À l'entrée de notre ville, zone des Narrons, 33 tilleuls longeant la route ont été abattus. Le groupe d'opposition a dénoncé cette initiative surprenante car ces arbres que nous avons toujours vus n'étaient ni dangereux ni malades. Ils ne gênaient pas la circulation et contribuaient même à embellir cette zone industrielle. Un élagage, préconisé par le groupe d'opposition, aurait été suffisant pour pallier à une éventuelle gêne pour la circulation des voitures. De plus, cette zone étant limitée à 50 km/h, la sécurité ne pouvait pas être l'argument principal. Cependant, au mépris de la protection de l'environnement souvent prônée par la majorité, la décision de les abattre fut prise, sans en mesurer les conséquences. En plus d'endommager l'entrée de la ville qui constitue sa vitrine et contribue à son attractivité, une cinquantaine d'années seront nécessaires pour que les 33 autres arbres devant en principe les remplacer - moyennant une contribution du budget communal d'environ 10000 € - atteignent l'ampleur des précédents. Là encore il aurait été préférable de réfléchir avant d'agir.



*Syndicat des Eaux de la Grave :*

## L'usine de traitement de la Grave : une technologie complexe au service de la qualité de l'eau

Depuis début 2021, l'usine de la Grave est en capacité de produire une eau de qualité, respectant l'ensemble des limites et références de qualité. En effet, les nouvelles étapes de traitement prévues par la réhabilitation (voir tableau) sont désormais en service et les paramètres qui étaient régulièrement non-conformes sont aujourd'hui en dessous des valeurs de référence. L'ultrafiltration permet d'assurer une eau de qualité en constituant une barrière de rétention de nombreux organismes tels que les algues, bactéries, virus.

Le chantier a également permis la sécurisation de l'alimentation en eau sur le territoire par la création de bassins d'eau brute offrant ainsi une autonomie de production en cas de pollution accidentelle sur la Creuse

d'environ 24h sans perturber l'alimentation des abonnés du Syndicat.

La période de validation des traitements à différents débits a débuté afin de permettre l'alimentation de tout le territoire du Syndicat par cette ressource. L'usine réhabilitée devrait être réceptionnée avant la fin 2021.

Nous constatons déjà une réelle amélioration de la qualité de l'eau. Les dernières réclamations des abonnés portent principalement sur la coloration de l'eau sur certains secteurs qui peuvent encore être impactés en particulier lors de forts tirages (prises d'eau frauduleuses, nettoyages ou casses réseaux,...). L'intervention en astreinte permet de résoudre ces désagréments très rapidement lorsqu'ils sont signalés.

La politique et la gestion de l'eau par le Syndicat sont totalement transparentes, chacun pouvant disposer de toutes les informations liées au service grâce à l'accueil quotidien dans nos bureaux locaux mais également aux documents disponibles sur le site <https://eauxdelagrave.wixsite.com/seg36>.

### Une dizaine d'étapes de traitement pour une eau de qualité

- 1 - Préoxydation
- 2 - Pré-Réminéralisation
- 3 - Coagulation - Flocculation - Décantation 1
- 4 - Contact Charbon Actif
- 5 - Coagulation - Flocculation - Décantation 2
- 6 - Inter-reminéralisation
- 7 - Inter-Oxydation
- 8 - Filtration sur sable
- 9 - Neutralisation
- 10 - Ultrafiltration
- 11 - Désinfection au chlore

## Le Centre de vaccination anti-covid d'Argenton-sur-Creuse

Depuis le 14 janvier, la ville d'Argenton-sur-Creuse accueille un centre de vaccination anti-covid. Installé dans un premier temps à la Maison de santé pluridisciplinaire, il s'y est vite trouvé à l'étroit et a été déplacé à l'Espace Jean Frappat le 22 mars. Le centre a été aménagé par les services techniques municipaux.

Son fonctionnement n'a pu être assuré que grâce à l'implication de la communauté professionnelle territoriale de santé, composée de médecins, actives et retraitées, d'infirmiers, de pharmaciens, de pompiers ou de chirurgiens-dentistes, grâce également aux nombreux bénévoles et personnels de la Communauté de communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse venus apporter leur aide pour l'enregistrement des patientes et le



suivi administratif. Ainsi, un point d'information et 3 chaînes de vaccination composées chacune d'un.e médecin et d'un.e infirmier.e permettent d'accueillir et de vacciner 250 personnes par jour. Depuis le 14 janvier, 10.000 personnes ont été vaccinées à Argenton et environ 4.000 personnes ont reçu leur vaccination complète.

Le centre est ouvert du lundi au vendredi (y compris les jours fériés) de 14h à 18h (sur rendez-vous unique-

ment) et restera ouvert pendant toute la campagne de vaccination.

### Qui peut se faire vacciner ?

- Toutes les personnes de plus de 12 ans.

### Comment prendre rendez-vous ?

Sur le site Doctolib, Centre de vaccination d'Argenton-sur-Creuse, ou par téléphone au 06.38.17.41.43.

### Elections Régionales et Départementales des 20 et 27 juin 2021

Les bureaux de vote 1 et 2 habituellement installés à l'Espace Jean Frappat sont déplacés à la Halle polyvalente pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

## Le temps des brigades

C'est le titre du projet porté par Fabien Monnier, professeur d'Éducation Physique et Sportive au Collège Rollinat.

En effet, cette action dont l'objectif est d'allier course d'orientation et ramassage de déchets, a été réalisée sur la période du second trimestre avec une classe de 6<sup>e</sup>.

Pensé de façon interdisciplinaire, le projet vise également à faire le lien avec différents enseignements, notamment



avec les Sciences de la Vie et de la Terre, par l'étude de la décomposition des déchets.

Dans un premier temps, les élèves répartis par « brigades » de trois, ont planifié leur trajet et préparé leur matériel (gants de protection, sacs à dos de ramassage, ...).

Puis dans un second temps, ils sont partis à la recherche des balises en ramassant les déchets qu'ils ont trouvés sur leur chemin.

Une course d'environ 40 minutes aux alentours du collège permet de remplir une benne, ainsi les élèves peuvent prendre conscience de la quantité de déchets jetés dans la nature. Cette course « éco-responsable » permet également de sensibiliser aux enjeux environnementaux.

La mairie, forcément sensible à cette thématique, a soutenu cette action en



mettant à disposition les bennes et en assurant leur gestion.

Enfin, une rencontre avec Jérémie Godet, adjoint aux affaires scolaires et à la transition écologique a eu lieu début avril afin de répondre aux questions des élèves. Cela a permis d'expliquer les diverses formes de valorisation des déchets (compostage, recyclage, ...) et le rôle des collectivités territoriales dans la gestion des déchets.

## › une ville entrepreneurante

### Un programme ambitieux d'investissements

Depuis plusieurs mois, la municipalité s'est engagée dans une vaste opération d'acquisition de matériels. Cet effort d'investissement était devenu nécessaire non seulement pour renouveler certains équipements devenus trop anciens, mais aussi pour acquérir de nouveaux matériels dont la commune ne disposait pas auparavant.

Ainsi, un tracteur avec une épareuse et un broyeur d'accotement frontal, un camion 16 tonnes polybenne et une tondeuse frontale sont venus remplacer des matériels existants, au profit des services voirie et espaces verts. Poursuivant une volonté de s'orienter vers l'électrique, la municipalité a acquis un véhicule électrique pour remplacer celui de la police municipale.

Du fait de besoins récents ou devenus plus réguliers, des équipements nouveaux sont venus enrichir le parc communal. En raison de l'arrêt total des produits pesticide pour l'entretien des espaces verts, des alternatives mécaniques devaient être mises en



place notamment pour les stades. Une herse déféutreuse et un épandeur à engrais, acquis par la commune seule, ainsi qu'un aérateur à lame, un rouleau avec louchet et une sableuse auto-chargeuse achetés en commun avec nos voisins pescherelliens, permettent un entretien des stades sans recours aux produits phytosanitaires. Une mini-pelle, utile à l'ensemble des services techniques, est venue compléter la liste des investissements dont le

montant total s'est élevé à 385 163 € TTC.

Les matériels remplacés n'étaient cependant pas tous obsolètes et la municipalité a souhaité les valoriser en procédant à leur vente, soit auprès des fournisseurs des matériels acquis, soit sur le site de vente aux enchères AGORA STORE, adapté pour les ventes de matériels communaux. Ces biens ont été vendus pour un total de 57 590 €.